

COMITÉ AUVERGNE RHÔNE - ALPES

Maison des sports - 68 avenue Tony Garnier CS 21001 - 69304 LYON cedex 7 Tél 04.74.19.16.12 - 06.52.4374.50 - Fax 04.74.93.62.21 auvergnerhonealpes@ffck.org - www.crck-aura.com Siret 828 627 554 00029

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR Du 22 juin 2023 – de 20 h 00 à 23 h 00 en visio conférence

Présent-es: Philippe Caillebotte (VP Esind) - Joëlle Despax (Trésorière adjointe) - Nasser Hammache (Président) - Bernard Jacquot (Secrétaire général) - Sylvain Louvel (Trésorier) - Nicolas Trotoux (Kayak polo) - Rémy Baudoin (VP développement / Jeunes / CD 38) - Patrick Orosz (Esind / CD 74) - Claire Landrin (CTS) - Yves Lecaudé (VP Esind) - Patrice Fischer (Pôle espoirs / CD 01) - Laurent Brossat (CTS) - Pierre Mairesse (Loisirs) - Luc Chabridon (CDCK 63) - Excusé-es: Jérôme Billard (Descente) - Jérôme Miton (Membres agréés) - Mélanie Petitbout (CD 42) - Véronique Chavrier (assistante administrative) - Christelle Perron (Dragon boat)

Absent-es: Romain Planche (Course en ligne) - Thierry Dubut (CD 69) - Mathieu Hug (Slalom / CD 07) - David Marteau (CD 26) - Dominique Moreno (CD 03) - Nathalie Silvin (CD 73) - Pierre Soubry (Raft / CD 43) - Frédéric Lutz (OCR Va'a)

Quoi	Qui	PJ	
Informations			
Situation du pôle espoirs (doc 1 joint) Le dernier courrier du Comité diffusé récemment n'a obtenu à ce jour aucune réponse. Le Conseil régional confirme son abandon des aides aux structures d'entrainement inscrites aux PPF. Il devrait toutefois notifier une subvention de 12000 euros sur le contrat d'objectifs pour l'entraînement des jeunes de la région. Le Comité départemental et la section sportive s'efforceront de prendre le relais pour les 5 jeunes qui restent malgré tout à Oyonnax. Dans l'immédiat, compte tenu des échéances scolaires et des incertitudes financières qui perdurent, le Comité confirme la mise en sommeil du pôle, sous réserve toutefois de la position du DTN. Le Comité directeur confirme les conditions d'une reprise du pôle espoirs, à savoir, une convention pluriannuelle avec tous les partenaires incluant en annexe un budget prévisionnel viable, signée en décembre 2023.	NH	1	
Situation financière (docs 2 3 4 joints) à fin mai : Le compte de résultat intermédiaire validé par l'expert montre un résultat négatif de 57.805 euros au 31 mai, avec le même niveau de dépenses pour le pôle espoirs. Dans le budget rectifié, le déficit en fin d'exercice est ramené à 9.652 €. Ce résultat ne prend pas en compte les subventions 2023 pas encore été notifiées. Une nouvelle visite de l'expert est prévue en septembre sans coût supplémentaire. Le tableau de trésorerie intègre les subventions notifiées non encaissées ; ce qui fait apparaître un excédent prévisionnel de 8.668 € à fin mai et un déficit de 12.863 en fin d'année, mais qui devrait être amélioré au vu des dépenses qui vont se réduire. La masse salariale a été réduite de 79.940 à 52.877 suite aux départs de M Laudrain et A Jourdant non remplacés. L'effort d'économies des cadres techniques, Laurent, Claire, Patrice, Alain, est soulignée par le trésorier. À 47.972 € fin avril et 30.553 € fin mai, le total des disponibilités (fond de roulement) reste bas, alors qu'il devrait rester autour de 100.000 € pour une gestion confortable.	SL	3	
Les subventions qui restent à justifier et à percevoir se montent à ce jour à 57320 euros, soit un montant de recettes potentielles. Les subventions incertaines, notifiées mais non justifiées, peuvent être enregistrées en provision pour risque. La valorisation du bénévolat est faite au taux du smic horaire chargé. Le résultat prévisionnel du pôle espoirs fait apparaître un résultat négatif de 3.200 €, après correction des subventions Région annoncées : 15.000+12.000 contre 30.000.		5	

Budget prévisionnel 2023 rectificatif Les nouveaux montants ont été intégrés dans les tableaux de suivi de trésorerie et dans le compte de résultat.	SL	5
 Méthode et calendrier budgétaire 2024 La commission des finances du 24 mai a proposé la méthode suivante : Codir de Juin : point d'étape de l'exercice en cours ; budget modificatif ; demandes d'expression des commissions pour N+1 Codir de Nov : expression des besoins des commissions ; validation de la grille des comptes analytiques Codir de Fév : adoption du budget prévisionnel présenté à l'AG La grille analytique est un passage clé qui doit exprimer notre organisation et notre politique. Sylvain peut diffuser le grand livre à tous les responsables d'actions et de commissions. La commission des finances doit continuer à travailler sur la réalisation de cette méthode. 	SL	6
Point de situation des licences et adhésions 2023 L'analyse des chiffres - hors licences un jour - depuis 2017 met en évidence une tendance à la baisse. Chiffres à suivre en 2024.	BJ	7
Calendrier sportif 2024 – état des propositions régionales reçues L'appel à candidatures dans la région a été adressé avant le calendrier national pour mieux gérer les souhaits. Une coordination sera faite en octobre pour une finalisation en novembre. Les derniers souhaits sont à exprimer avant ces échéances (relance à faire).	LB	8
Point sur les animations sportives de l'année Chiffres clés de cette année : - 6 actions d'entrainement (actions teamAura filles, regroupements d'entrainement slalom et descente, stage minimes CEL et descente) représentant 32 journées ont accueillis 127 jeunes - CAURAJ 2023 : - 128 jeunes classés qui ont fait 1 à 3 épreuves (il reste 2 épreuves) ; - 23 clubs classés cette année contre 15 l'année dernière. Le calendrier régional est bien vivant avec beaucoup d'évènements passés et à venir dans toutes les disciplines	Com° CL	9
Décisions		
Démarche de recherche de partenaires privés (doc 8) L'objectif à moyen terme est d'avoir 10 à 15K€ de partenariats réguliers pour anticiper la baisse des subventions publiques. Les formules proposées restent des cadres de réflexions adaptables à chaque partenaire. Accueil mitigé de la démarche de la part des membres du Comité directeur qui y voient une concurrence potentielle. La proposition est de profiter des relations personnelles privilégiées que certains adhérents, ambassadeurs, ont déjà avec des entreprises. La plaquette et sa notice d'accompagnement seront diffusés prochainement	NH	10
Rattrapage du tarif des journées stagiaires de 35 euros (inchangé depuis 10 ans) à 40 euros dès septembre 2023 Décision adoptée	SL	
Avis du Comité régional sur le projet Rhônergia suite à l'avis du Bureau et autres dossiers ESIND en cours À la suite du bureau du 6 juin, le Comité directeur émet un avis défavorable au projet	PC	11